



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale
23 novembre 2011
Français
Original: anglais

Conférence générale

Quatorzième session

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2011

Point 10 e) de l'ordre du jour provisoire

Nomination d'un commissaire aux comptes

Candidats au poste de commissaire aux comptes

Additif

Rapport du Directeur général

Le présent additif met à jour les informations communiquées dans les documents GC.14/5 et Add.1.

I. Introduction

1. Après la publication des documents GC.14/5 et Add.1 et comme annoncé dans la note d'information n° 66, le Secrétariat a reçu une communication de la Mission permanente de l'Ukraine, datée du 22 novembre 2011, annonçant le retrait de son candidat pour la nomination au poste de commissaire aux comptes. La communication est reproduite au verso.
2. Ainsi, au 23 novembre 2011, seul un candidat reste en lice pour le poste de commissaire aux comptes:

M. Muhammad Akhtar Buland Rana

Vérificateur général des comptes
du Pakistan

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



Annexe*

**Mission permanente de l'Ukraine
auprès des organisations internationales à Vienne**
Naaffgasse 23
A-1180 Vienne
Autriche

No 4131/55-194/029/1-2272

La Mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et, se référant à sa note n° 4131/35-194/029/1-374 en date du 23 février 2011, a l'honneur de lui faire savoir que, dans le but de contribuer à la réalisation d'un consensus sur la question de la nomination du commissaire aux comptes de l'ONUDI pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2012, le Gouvernement ukrainien a décidé de retirer la candidature du Président de la Chambre des comptes de l'Ukraine au poste susmentionné.

La partie ukrainienne est convaincue que le Président de la Chambre des comptes de l'Ukraine peut, avec le concours de son équipe expérimentée, assurer à l'ONUDI des services d'audit d'une grande qualité technique et professionnelle. À cet égard, elle exprime le souhait que les États Membres apporteront leur soutien à la candidature du Président de la Chambre des comptes de l'Ukraine lors de la nomination du commissaire aux comptes de l'ONUDI pour le mandat de deux ans qui courra à compter du 1^{er} juillet 2014.

La Mission permanente de l'Ukraine serait reconnaissante au Secrétariat de bien vouloir informer les États Membres en conséquence.

La Mission permanente de l'Ukraine saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel les assurances de sa très haute considération.

[Paraphe et cachet]
Vienne, le 22 novembre 2011

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
pour le développement industriel
Vienne

* La présente lettre est reproduite telle qu'elle a été reçue par le Secrétariat.